

MAIRIE D'AIGNAN
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 5 MAI 2009 A 21 HEURES

L'an deux mille neuf, le cinq mai à vingt et une heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la Mairie d'Aignan, sous la Présidence de Monsieur BARATAULT Philippe, Maire d'Aignan.

Etaient présents : Mmes CASTETS, SARNIGUET, PESQUIDOUX, Mlle FABRE, MM LABADIE, MURADORE, BERGAMO PAYROS, PERES, SEGAT, DARBAS, NAVARRE, LAFFARGUE

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte, demande la nomination d'un secrétaire de séance, rappelle l'ordre du jour et demande l'approbation du procès-verbal du mercredi 8 avril 2009

ORDRE DU JOUR :

- ✦ **Tableau des emplois - suppression de postes**
- ✦ **Convention ménage locaux DSD**
- ✦ **Concours maisons fleuries**
- ✦ **Résiliations baux Hélène CUENCA - Richard YEATES**
- ✦ **Demande de logement poste et presbytère**
- ✦ **Attribution indemnité conseil perceuteur**
- ✦ **Examen divers devis**
- ✦ **P9 piscine :**
 - **Effacement réseau télécommunications**
 - **Travaux esthétique basse tension**
- ✦ **Mise aux normes piscine**
- ✦ **Levée interdiction accès forêt**
- ✦ **Questions diverses**

Monsieur Alain PERES est nommé secrétaire de séance.

Tableau des emplois : suppression de poste

Monsieur le Maire rappelle qu'en raison du départ à la retraite de Monsieur CABOS Christian et de la mutation de Madame PUJAU Béatrice à la communauté de communes, il avait été décidé, lors de la réunion du 5 février dernier de saisir le comité technique paritaire au Centre de Gestion du Gers, pour supprimer ces deux emplois du tableau des effectifs.

Le CTP, lors de sa réunion du 26 mars 2009, a émis un avis favorable à ces propositions de suppression de poste.

Un nouveau tableau sera établi.

Convention ménage locaux DSD

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu un courrier du Conseil Général relatif au renouvellement de la convention concernant le ménage dans les locaux de l'assistante sociale, à l'ancien collègue. Il précise que la commune n'est pas concernée et transmettra le dossier au CIAS.

Concours maisons fleuries

Monsieur le Maire signale que le concours des maisons fleuries sera relancé par la commission cadre de vie et souhaite arrêter la liste des prix. Après concertation, les élus décident d'attribuer :

- 1 bon d'achat de 30 €uros au 1^{er}
- 1 bon d'achat de 20 €uros au 2^{ème}
- 1 bon d'achat de 15 €uros au 3^{ème}

La commission décidera des cadeaux supplémentaires affectés à chacun des candidats.

Résiliations baux Hélène CUENCA – Richard YEATES

Monsieur le Maire donne lecture de deux lettres :

✓ de Monsieur Richard YEATES qui avait obtenu lors de la réunion du 8 avril 2009, un bail de location pour le logement du Presbytère. Monsieur YEATES décide de revenir sur sa demande et ne souhaite plus occuper cet appartement, faute de revenus réguliers. Le conseil municipal accepte cette résiliation.

✓ de Madame Hélène CUENCA, en date du 1^{er} mars 2009, locataire du logement situé à l'école, 6 avenue du Docteur Dousset, qui souhaite résilier son bail à compter du 1^{er} mai 2009.

Avis favorable de l'assemblée.

Demande de logement poste et presbytère

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu deux demandes de logement, à savoir :

- ✓ pour le logement de la poste, de la part de Monsieur CRAPEAU Michel de Margouet Meymes ; Mme Sarniguet et M. Darbas s'abstiennent, 12 sont pour.
- ✓ pour le studio du presbytère de Monsieur Philippe LAFFONT de Peyrusse Grande
Accord à l'unanimité.

Les baux de location seront établis à compter du 15 mai prochain. L'assemblée souhaite que les dossiers de candidatures soient étoffés et comprennent notamment tous renseignements se rapportant aux revenus des candidats à la location.

Attribution indemnité conseil perceuteur

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'approuver l'attribution d'indemnités de conseil et d'aide à la préparation des documents budgétaires 2009 en faveur du nouveau perceuteur, Monsieur EGLIN.

Le conseil municipal donne son accord.

Examen divers devis

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jacques LABADIE, président de la commission des bâtiments qui présente plusieurs devis, à savoir :

Gendarmerie

✓ changement chaudière gendarmerie (dépense prévue au budget primitif)
Laclaverie Guy Claude -----23558 Euros HT
Maubareigt Jean-Paul -----24425 Euros HT
Le devis de Monsieur Laclaverie est retenu.

Monsieur Labadie précise qu'une subvention peut être obtenue auprès des services d'EDF, comme pour le bâtiment de l'ancienne gendarmerie (environ 550 euros) et que 60 % du coût de ces travaux seront récupérés par le biais des loyers versés par la gendarmerie.

Salle Polyvalente

✓ devis VIENNE Bernard ----- 5036.90 Euros HT
Peinture de toutes les boiseries extérieures.
Le conseil municipal émet un avis favorable

Monsieur le Maire décrit à son tour un devis de Lacroix Signalisation pour une demande de panneaux complémentaires émanant de l'association ADOM-Trait d'Union d'un montant de 752 € 64 HT, en précisant que comme pour les précédents, la municipalité avance la dépense et le montant sera ensuite récupéré auprès de l'organisme demandeur.

Le conseil municipal donne son accord par 13 voix pour et une contre (M. Payros).

Un deuxième devis est examiné :

Pose de panneaux déchetterie et base de loisirs pour la somme de 1012 euros 32 HT
Le conseil municipal est favorable.

P9 Piscine

Effacement réseau télécommunications

Monsieur le Maire décrit la convention proposée par le Syndicat Départemental d'Electrification du Gers et France télécom quant aux travaux d'effacement du réseau de télécommunications liés à l'esthétique du réseau sur le P9 Piscine.

Les travaux de génie civil s'élèvent à 6250 euros TTC et la partie câblage à 875 euros HT.

Accord de l'assemblée.

Travaux esthétique basse tension

Monsieur le Maire présente ensuite le projet de dissimulation du réseau électrique issu du poste n° 9 piscine d'un montant de 168 000 euros HT dont 20 % à la charge de la commune soit 33 600 euros « Programme FACE C 2007 ».

Il précise que l'effacement du réseau HTA qui dessert les équipements de la cave coopérative a été estimé pour un montant de 4000 euros (inclus dans le programme) et que la cave coopérative contactée en la personne de M. AZCUE doit statuer sur une participation de 3000 euros. Accord de principe de M. AZCUE.

Le conseil municipal approuve ces travaux.

Mise aux normes piscine

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal des divers dysfonctionnements de la piscine municipale et de la nécessité de réaliser des travaux dans un délai raisonnable, après divers contrôles de la DDASS qui révèlent une perte quotidienne d'eau importante durant la saison et des difficultés à maintenir une eau de qualité.

Monsieur LABADIE Jacques développe la solution proposée par la DDASS en conformité avec la réglementation à savoir, implantation d'un bac tampon chargé de récupérer l'eau déversée pour la renvoyer dans le bassin de natation.

Après échange, le conseil décide de programmer des travaux en deux tranches sur 2009 et 2010 :

Tranche 2009 :

Installation et mise en service du bac tampon pour une dépense , après mise en concurrence de 11208 €uros HT

soit :

- achat cuve 10 000 litres - 3000 €uros HT – Ets Lafforgue -St Gaudens
- creusement fosse et tranchée – 920 €uros HT – Saï Gilbert JANS – Urgosse
- modification de la machinerie – 7 288 €uros HT –Laclaverie Guy-Claude - AIGNAN
- divers travaux en régie pour remise en état du site – non chiffrés

Tranche 2010 :

Fourniture et remplacement du filtre à sable d'origine – 8368 €uros HT par entreprise Laclaverie d'Aignan.

Levée interdiction accès forêt

Monsieur le Maire remémore l'arrêté en date du 3 février 2009 interdisant l'accès de la forêt communale au public suite aux événements climatiques des 24 et 25 janvier 2009. Après consultation des services de l'ONF, cet arrêté peut être levé au 1^{er} juin prochain.

Questions diverses

➤ **Aménagement de la forêt domaniale – document d'aménagement**

Monsieur Benoît SEGAT réunira la commission forêt afin de collecter des remarques ou observations qui serviront à la constitution du nouveau document d'aménagement de la forêt en coordination avec l'ONF.

➤ **Chemins de randonnées**

Monsieur le Maire interroge M. LAFFARGUE au sujet des courriers qu'il a reçu du SIRA concernant les chemins de randonnées et les problèmes rencontrés par les usagers désirant emprunter certains circuits.

Dossier à suivre

➤ **Accessibilité voirie et espaces publics**

Monsieur le Maire indique le retour de la convention passée entre la DDEA et la Commune ; une réunion du comité de suivi aura lieu mi juillet.

➤ **EDF**

Monsieur Jacques LABADIE a rencontré M. MOUSIS, interlocuteur commercial d'EDF qui lui a remis le bilan des consommations d'électricité 2008/2009 pour l'ensemble de la commune. Ce document peut être consulté au secrétariat de mairie.

➤ **Syndicat du Midour**

Monsieur le Maire indique que le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des bassins de la Douze et du Midour a missionné le bureau d'études GEODIAG, pour engager une réflexion globale à l'échelle du territoire du syndicat afin d'élaborer un schéma pluriannuel d'aménagement et de gestion des cours d'eau. Cette étude permettra la mise en place d'actions cohérentes et pérennes et ce dans le but d'améliorer le fonctionnement et l'état écologique des cours d'eau Midour, Douze et leurs principaux affluents.

➤ **Demande de M. GUIBOURG**

Monsieur GUIBOURG demande à s'installer sur la place avec son camion pizza.
Un emplacement lui sera accordé après entente avec M. HACHEZ, vendeur déjà installé.

➤ **Syndicat d'Alimentation en eau potable**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu le rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat AEP d'Aignan et qu'il est consultable en mairie.

➤ **Finale Coupe du Gers de football**

Monsieur le Maire indique que l'USA d'Aignan participe à la finale de la Coupe du Gers de Football qui aura lieu à AUCH le 8 mai 2009. Il souhaite que la commune apporte une participation financière au vin d'honneur et/ou au repas qui auront lieu après le match à l'ancienne salle des fêtes. Accord.

De même, les élus décident de participer au cocktail qui sera programmé par la Société Bouliste Aignanaise en l'honneur des différents champions du Gers et de Ligue, membres du club.

➤ **RD 20**

Monsieur le Maire explique qu'en raison du projet d'aménagement des abords de la route départementale 20, avenue des Pyrénées, il est nécessaire de signer au préalable une convention d'étude avec les services du Conseil Général.

Le conseil municipal donne son accord.

➤ **RD 48**

Monsieur le Maire fait part du compte rendu établi par M. Prévot de la DDEA de Nogaro au sujet de l'avant projet qui consiste à aménager vers l'ouest (route de Nogaro) la traverse d'agglomération sur une longueur d'environ 280 m en continuité avec les travaux réalisés par la commune en 1993.

Dossier à suivre, à disposition des conseillers.

➤ **Manifestation WILSON Phoebe**

Dans le cadre de ses études (BTS) Melle Wilson organise une manifestation qui aura lieu dimanche 21 juin lors de la fête de la musique et concerne une exposition d'anciennes photos du village avec présentation de l'histoire d'Aignan, dégustation de foie gras et autres produits régionaux

➤ **Ligue contre le cancer**

Madame SARNIGUET Chantal, Présidente de la commission vie associative, rend compte d'une demande émanant de la Ligue contre le Cancer qui souhaite une subvention. Le conseil municipal par 3 voix contre (Baratault, Castets, Muradore) et une abstention (Darbas) octroie 100 euros à cette société.

Un débat suit quant aux consommations téléphoniques des associations et la journée « Fête des associations » qui doit avoir lieu dans le courant de l'année. A suivre.

➤ **Dossier tempête**

Un dernier devis ayant été remis ce jour à M. PAYROS, il portera à connaissance des élus, les conclusions de l'expert dès que possible.

➤ **Phénomènes atmosphériques**

Monsieur le maire a participé à une réunion le 4 mai 2009 à la mairie de Riscle réunion initiée par les Conseillers Généraux des Cantons de Riscle Aignan et Plaisance au cours de laquelle l'ANELFA (Association Nationale d'Etude et de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques) est venue présenter les dispositifs mis en place avec son soutien pour lutter contre les épisodes de grêle. L'ANELFA existe depuis 1952, elle dispose d'une expérience et d'un historique qui lui permet d'avancer des données très intéressantes en matière de réduction des risques de grêle.

Le principe de la lutte contre la grêle consiste à introduire artificiellement dans les nuages des noyaux glaçogènes de façon à augmenter le nombre de cristaux de glace, et à réduire en conséquence la dimension des grêlons : ceux-ci tombent alors plus lentement et fondent en totalité ou en partie avant d'atteindre le sol. Si les viticulteurs et les céréaliers sont les plus impactés, c'est toute la population qui est concernée par ce type d'aléa climatique. Un groupe de travail s'est constitué à l'issue de la réunion pour étudier un projet d'installation de 16 générateurs de VORTEX sur un axe SUDOUEST fréquenté régulièrement par les phénomènes orageux. Monsieur Alain PERES représentera la commune d'Aignan aux prochaines réunions. Projet à suivre....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à une heure 10.

Vu par Nous, Maire de la Commune d'AIGNAN pour être affiché le 11 mai 2009 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

AIGNAN, le 11 mai 2009

Le Maire,

Philippe BARATAULT